



# Rapport financier de l'association *École de la Croisée des Chemins* pour l'année 2017 - 2018 (de juillet 2017 à juin 2018)

**Il s'agit de la quatrième année de fonctionnement de l'école démocratique.**

## Résultat annuel

Au 30 juin 2017, nous terminions l'exercice précédent sur un excédent de 21 400 € qui avait permis de financer le remboursement d'apports. Pour cette année, l'excédent est de 6160 €.

Cette différence s'explique par une baisse des recettes (-15%), alors que les charges sont restées globalement stables (+ 3%).

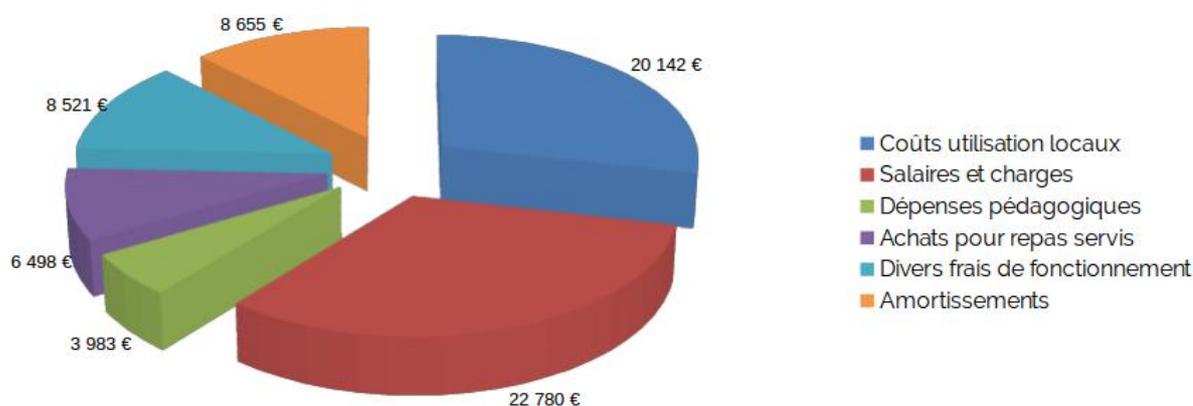
**Les recettes annuelles** ont été de 76 640 €. Elles se composent principalement des postes suivants, dont nous suivons l'évolution par rapport à l'exercice précédent :

- Les frais de scolarité (64%), en baisse de 5 %.
- Les recettes de la cuisine pédagogique (8,8%), en baisse de 63 % : de nombreux étudiants amenaient leurs repas.
- Les aides à l'emploi (8,8%), en légère progression.
- Les actions de soutien, dons et cotisations cumulés représentent 10 % des recettes, en baisse de 15 %. 2 230 € de dons ont été mobilisés pour le fonds de solidarité de l'école.
- Les formations et accompagnements (effectués bénévolement par Thomas et Fleur) représentent 6,5 % (dont une intervention « cercles restauratifs » dans une entreprise, encore non payée). Ce poste de recettes progresse de 77 %.
- Et diverses recettes restantes (1,9 %).



**Les charges de fonctionnement** ont été de 70 580 €, en progression de 3 %.

- Les dépenses d'utilisation des locaux (loyer, charges, assurance, électricité : 28,5 %) sont en progression de 2 %.
- Le budget salarial et Service Civique (32,3 %) est en progression de 23 %. Cela correspond pour l'essentiel au CDD de 4 mois réalisé par Eve en tant que responsable communication, pour le développement de l'école.
- Les dépenses pédagogiques de l'école (5,6 %) sont stables.
- Le budget d'achats pour les repas servis à l'école (9,2 %) est couvert par les recettes facturées aux étudiants et membres de l'équipe. Toutefois, il y a des factures impayées (bénévoles ayant peu de ressources).
- Les dépenses de fonctionnement restantes (12,1%) incluent des frais de transport, de communication, des fournitures et frais administratifs divers : en baisse de 29 %.
- Les amortissements des investissements matériels des années précédentes (12,3%) sont en progression de 4 %. Ce poste ne correspond pas à de nouvelles dépenses et n'affecte donc pas la trésorerie.



## Remarques

- Les dettes de frais de scolarité restés non payés les années précédentes (du fait de difficultés financières) ont pu être compensées a posteriori par le fonds de solidarité.
- La valorisation du bénévolat porte sur 3 facilitateurs d'apprentissage équivalent temps plein et 1 temps plein de direction, soit environ 84 000 €.
- Un second remboursement de 16 800 € sur les contrats d'apport a été effectué en juin 2018. L'association dispose encore de 117 400 € d'apports avec droits de reprise, versés afin de financer le lancement de l'école entre 2013 et 2015.
- Par ailleurs, dans les fonds propres de l'association, on trouve aussi 96 400 € correspondant à la valeur de l'apport en mécénat lors des travaux d'installation.
- On constate au 30 juin une disponibilité de 12 580 € en banque et en caisse.

## Conclusion

Il s'agit du second exercice excédentaire, qui permet de garantir une continuité des activités de l'association au niveau financier, en s'appuyant toujours sur une ressource bénévole très importante.

Les résultats des actions de développement sont attendus pour augmenter de façon pérenne l'effectif de l'école lors des années suivantes.